

Fables de Mouches & rats d'archives

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre / C.D.M.D.T. 03

Le "Réveil du Peuple" à la musette, Bourbonnais, 1795

Nous Claude Bourgeois Commandant de police de
 cette Commune et l'autor sur un réquisitoire de l'Administration
 municipale en date du sixième l'an le tendant
 à mettre à sé que la tranquillité publique ne soit
 pas troublée, et que les rassemblements que l'on projette
 d'après l'Administration a été instruite soient sur les
 champs de Mars, nous sommes de suite transportés chez
 le Commandant de la garde nationale, et l'avons invité
 de nous accompagner avec la brigade qu'il commande
 dans les patrouilles que nous voulons diriger afin
 de maintenir les Citoyens dans l'ordre et le repos;
 au commencement de nos patrouilles c'est à quatre
 heures et demie du soir, nous avons vu tout d'un coup
 Citoyens de cette Commune ayant à leur tête une
 ullette et se promenant dans la ville; nous les
 avons invités à n'insulter personne et à ne pas
 troubler le repos public; par quoi le Citoyen Sollier
 toujours le même d'habitude nous a répondu nous n'avons ni
 broches, ni armes ni bâtons, nos intentions est de
 n'insulter personne, mais seulement de nous

Transcription n° 65

Nous Claude Bouranet, commissaire de police de cette commune et canton sur une réquisition de l'administration municipale en date du six nivôse l'an 4 tendant à veiller à ce que la tranquillité publique ne soit pas troublée, et que les rassemblements de l'on projette dont l'administration a été instruite soient sur le champ dissipés, nous sommes de suite transportés chès le commandant de la gendarmerie, et l'avons invité à nous accompagner avec la brigade qu'ils commande dans les patrouilles que nous voulons diriger afin de maintenir les citoyens dans l'ordre et le repos ; au commencement de nos patrouilles environ quatre heure et demie du soir, nous avons rencontré plusieurs citoyens de cette commune ayant à leur tête une muzette et se promenant dans la ville ; nous les avons invités à n'insulter personne et à ne pas troubler le repos public ; sur quoi le citoyen Collin Tampon l'un d'eux nous a répondu nous n'avons ni broches, ni armes, ni bâtons, notre intention est de n'insulter personne, mais seulement de nous [suite du texte] divertir, car le premier qui parmi nous oserait insulter quelqu'un de suite nous le dénoncerions aux autorités constituées, et de fait nous avons remarqué qu'aucun d'eux n'était armé, que tous se tenaient sous le bras comme des frères.

Commentaire n° 65

Nous voici à Cusset (Allier), 6 nivôse an IV (27 décembre 1795) : le commissaire de police dresse un rapport de son action pour dissiper les rassemblements nocturnes et bruyants (A.M. Cusset, 1D 3). La rencontre d'une bande avec *une muzette* l'amène à sermonner les agitateurs en puissance. Malgré leurs promesses, l'affaire dégénèrera vite, comme on le verra. Il semble bien que nous rencontrions ici la naissance d'une expression populaire, car les fêtards on l'air de se soucier du commissaire... comme de colin-tampon (merci Brassens) !

La protection du sommeil des citoyens a toujours été un casse-tête pour la police urbaine, mais l'affaire est exacerbée en ces temps-là à Cusset : sous des prétextes rituels – *porter un bouquet* à un ami, ou faire le *tour de ville* en musique – des noctambules embauchent un cornemusier, et la troupe s'ébranle. Jusque là rien d'anormal, nous sommes dans des us et coutumes assez répandus. Mais il y a bien vite interférence avec l'actualité la plus brûlante, car le refrain qui revient chaque nuit dans les rues est *le chant homicide du réveil du peuple*. Qu'est-ce donc que ce « Réveil du peuple » ? Il s'agit du cri de ralliement de la jeunesse dorée parisienne après thermidor, bien vite adopté en province comme l'hymne de la réaction face aux « buveurs de sang » de la Terreur. À Cusset, il se fait alors *des rassemblements de citoyens qui, armés de bâtons et autres instruments, parcourent les rues pendant la nuit, en chantant des airs capables de réveiller, dans le cœur des citoyens, des haines, des passions et des vengeances particulières encore mal éteintes* pour reprendre les termes du maire. Certains soirs, même des troupes d'enfants interprètent ce répertoire.

Ce qui est intéressant ici – au-delà du combat administratif contre le *Réveil du Peuple*, entrepris sur tout le territoire national – est d'observer comment s'insère ce chant « d'actualité » dans la sociabilité coutumière cussétoise : un soir, alors que le cornemusier se fait rétif pour suivre les perturbateurs, on l'enivre. Mais ce n'est pas pour autant Clochemerle, car les chanteurs nocturnes expriment bel et bien des idées politiques : l'un des perturbateurs affirme haut et fort qu'il n'aime pas la couleur d'un ruban tricolore, et répond au cornemusier *la république est dans ton sac de musette*. Lorsque l'on connaît les produits qui enduisent l'intérieur de la poche de la cornemuse, en général assez malodorants, on perçoit la métaphore. Au-delà de la simple expression chantée d'une opinion politique, il convient donc de souligner les modalités utilisées pour sa mise en œuvre : l'intégration à ce que l'on peut qualifier de « rituel festif » d'une part, et d'autre part l'intervention d'enfants, preuve d'une banalisation de la revendication. Autrement dit, les couches populaires ont les moyens d'insérer dans leurs habitudes festives le matériau révolutionnaire, fut-ce à titre de contestation : une

acculturation est donc possible. Seul le temps manquera pour que les arbres de la Liberté fassent définitivement partie du folklore.

Bibliographie :

AULARD Alphonse, « La querelle de la Marseillaise et du Réveil du peuple », *Études et leçons sur la Révolution Française*, 3^e série, Paris, Alcan, 1902, p. 241-270.

Mots-clés

Bourbonnais / Révolution / Musique / Cornemuse / Administration / Manuscrit